

**Magali Beauvais**  
Adjointe à la communication  
**Dominique Gauthier**  
Adjoint Espaces naturels et Patrimoine  
**Bruno Massonneau**  
Adjoint Cadre de vie

## NAINTRÉ change son identité visuelle

### Changer de logo pour changer de peau

« Les logos qui traversent le temps sans prendre une ride sont relativement rares. En général, on s'aperçoit qu'un logo a vieilli lorsqu'il ne crée plus d'émotion »

(Jean-Christophe Cribelier, directeur création Corporate chez Carré Noir).

Un logotype n'est donc pas éternel ! Il n'est pas non plus un simple visuel : il véhicule des valeurs et projette dans l'avenir. C'est une véritable carte de visite qui permet de se distinguer et d'exercer un réel pouvoir d'influence auprès de ses partenaires. Une identité visuelle cohérente doit être en phase avec l'image que l'on souhaite donner. C'est sur la base de ces réflexions que la municipalité de Naintré - à l'instar d'autres

organismes publics (SIVEER, Grand Poitiers) ou privés - a décidé dès l'automne 2014 de changer son identité visuelle.

Créé il y a 24 ans, l'ancien logo méritait une retouche. Un peu vieillot, il ne correspondait plus à l'image de la collectivité et devait mieux coller à la nouvelle réalité de la ville. L'installation d'une nouvelle équipe municipale était l'occasion.



Parmi les offres reçues et après concertation, le choix s'est arrêté sur une forme graphique composée de deux demi-cercles ouverts représentant symboliquement à la fois la démocratie participative (le cercle rassemble et unifie, non fermé il exprime le regard sur le monde) et le théâtre du Vieux Poitiers vu du ciel (un site incontournable de notre patrimoine communal). Les couleurs correspondent aux éléments naturels et la signature est déclinable.

Entièrement financé par la baisse de rémunération des élus adjoints, le coût total de la prestation s'est élevé à 6500 € dont 3000 € pour le logotype, 2000 € pour la charte graphique et 1500 € de droits de cession.

La municipalité espère que les citoyens adopteront cette nouvelle communication qui marque l'appartenance de NAINTRÉ à un monde moderne et en constante évolution !



## Votre commune s'engage vers le zéro phytos pour la santé et l'environnement

Sensibilisée aux impacts sur la santé et sur l'environnement, la commune a décidé d'abandonner progressivement l'utilisation des pesticides sur les espaces publics.

Ainsi, depuis 5 ans, la commune s'est engagée dans une démarche collective : la Charte Terre Saine Poitou-Charentes "Votre commune sans pesticide".

Cette Charte a pour objectifs :

- La protection de la santé publique
- La protection de l'environnement, notamment des ressources naturelles et de la biodiversité.
- Le "zéro pesticides" dans les espaces publics communaux
- La promotion des méthodes alternatives (désherbage vapeur, binage, enherbement...)

Moins de pesticides, c'est bon pour votre santé et c'est plus de vie !

Concrètement la machine à eau chaude est utilisée sur les trottoirs enrobés de Naintré, la binette sur les bords de murs et la racleuse dans les cimetières. Quelques espaces sont aussi enherbés (trottoirs ou places) et les herbes sont

plus hautes sur certaines parties de la coulée verte et du Bois Weber pour une meilleure biodiversité. Des prairies fleuriront sur les bords de la RD910 et dans la coulée verte...

Quelques litres de produits chimiques sont encore utilisés pour éviter la pousse sur les trottoirs en calcaire et les ronds-points (9 litres sur les trottoirs et 25 litres sur les ronds-points et le terre-plein de la RD910 en 2014).



Si vous voulez contribuer à protéger notre environnement, vous pouvez vous aussi désherber sans produits chimiques votre trottoir. Pour cela, il vous suffit d'apposer l'autocollant « zone sans pesticides » disponible en mairie. A vous de jouer !

En savoir plus...  
[www.terresaine-poitou-charentes](http://www.terresaine-poitou-charentes)



## sauvages de ma rue

### Des animations avec le CPIE

#### Seuil du Poitou :

Le CPIE met en place pour 2015, sur la commune une action appelée : « Sauvages de ma rue ».

Elle consiste à inventorier les plantes qui poussent sur les trottoirs pour enrichir les fichiers du Muséum national d'histoire naturelle.

C'est vous qui serez invités, lors de 8 séances, à participer à l'enrichissement des connaissances de la biodiversité végétale de votre commune. Nul besoin d'être un expert en botanique, ce programme est accessible à tous.

Si vous souhaitez passer un moment agréable et convivial, approfondir vos connaissances et contribuer à un projet scientifique, n'hésitez pas !

Stéphanie Amilien du CPIE tiendra un stand lors des événements suivants :

- Atelier cuisine sauvage : 18 avril (voir p.2)
- Troc'Plantes : 24 avril (voir p.2)

Contact : CPIE Seuil du Poitou :

05 49 85 11 66 / [cpie-seuil-du-poitou@wanadoo.fr](mailto:cpie-seuil-du-poitou@wanadoo.fr).

En savoir plus...

[cpie-poitou.over-blog.com/sauvages-de-ma-rue.html](http://cpie-poitou.over-blog.com/sauvages-de-ma-rue.html)